



Communiqué de presse

Le 9 mai 2022

Chiens d'assistance judiciaire : France Victimes signera une convention avec la Fondation Royal Canin ce vendredi 13 mai pour déployer 14 HANDI'CHIENS en France à horizon 2025

Depuis 2019, la fédération France Victimes et HANDI'CHIENS développe l'utilisation de chiens d'assistance judiciaire (CAJ) auprès des victimes – bien souvent des enfants – afin de les accompagner durant les procédures pénales en les soutenant psychologiquement. Actuellement, 4 chiens d'assistance judiciaire sont actifs sur le territoire français.

Créée en décembre 2020, la Fondation Royal est une organisation à but non lucratif qui a pour vocation de mettre en avant le rôle bénéfique des chiens et des chats pour la société en investissant dans des projets par lesquels ils contribuent à améliorer la santé et le bien-être des enfants et des adultes.

C'est dans le cadre de cette mission que la Fondation Royal Canin a décidé de soutenir le projet de France Victimes et qu'elle signera avec elle une convention ce vendredi 13 mai afin de financer le déploiement de 3 nouveaux chiens d'assistance judiciaire par an d'ici 2025.

Le chien d'assistance judiciaire accompagne et soutient psychologiquement les personnes qui s'estiment victimes d'infractions pénales – en particulier les enfants – aux différents moments de la procédure, de l'audition initiale au jugement. Le chien est spécifiquement formé pour cet objectif, dans le cadre de programmes développés à l'étranger et pilotes en France.

" Avec la Fondation Royal Canin, nous souhaitons promouvoir l'impact positif des chiens et des chats sur la santé et le bien-être de tous. Le projet des chiens d'assistance judiciaire que nous finançons a été sélectionné dans le cadre d'un processus de vote ouvert aux 8 000 collaborateurs Royal Canin à travers le monde." souligne Anne-Sophie Thomas, représentante de de la Fondation Royal Canin

HANDI'CHIENS, avec le soutien de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer s'est inspirée d'initiatives pionnières mises en place notamment aux Etats-Unis et au Québec et a décidé de les promouvoir en développant un programme français.

Une première expérimentation française du chien d'assistance judiciaire a été lancée dans le Lot en mars 2019 avec l'appui du procureur de la République de Cahors et l'association locale France Victimes 46, appartenant au réseau France Victimes. L'association gère l'accompagnement des victimes de

manière globale (accompagnement psychologique, juridique, administratif et social), est présente lors de la remise du chien à la victime lorsqu'un chien est employé. Le programme, qui a montré son succès, a été dupliqué dans d'autres départements comme la Nièvre ou le Bas-Rhin, avec le concours d'autres associations du réseau France Victimes. Un 5^e chien, Rancho, labrador noir de deux ans formé intégralement par HANDI'CHIENS, sera également remis au tribunal de grande instance de Nîmes le 14 mai, lendemain de la signature de la convention.

Dans le cadre de ce partenariat, la Fondation Royal Canin convient avec la fédération France Victimes de prendre en charge l'intégralité des frais de vie des chiens pour les années 2022 à 2025 incluant l'alimentation, les frais de vétérinaires, l'hébergement et le transport au sein du tribunal. Cette somme en plus d'assurer la continuité des activités des chiens d'assistance judiciaire permettra le déploiement de 14 chiens en France à l'horizon 2025. Cette action se mènera en collaboration avec une Commission dédiée à l'évaluation, l'attribution et l'accompagnement des chiens auprès des victimes, dont fera notamment partie HANDI'CHIENS.

Programme du 13 mai :

Signature de la convention France Victimes/Fondation Royal Canin

4 rue Jules Vernes, 68320 Kunheim

- 10h30 : signature de la convention entre la fondation RC et France Victimes, en présence des partenaires
- 11h00 : point presse
- 12h00 : visite du centre de formation
- 14h00 : installation et 1^{re} séance de travail de la commission (non ouverte aux journalistes)

Programme du 14 mai :

Remise de chiens d'assistance

Espace Ried Brun, 24 rue Vauban, 68320 Muntzenheim

- A partir de 10h00 : Accueil
- 11h00 : Cérémonie de remise de chiens d'assistances par HANDI'CHIENS, dont 2 chiens d'assistance judiciaires aux associations de France Victimes de Nîmes et d'Angers
- 12h30 : Cocktail déjeunatoire

La Fédération France Victimes a été créée en 1986 sous l'impulsion de Robert Badinter.

Sa mission : promouvoir et développer l'aide et l'accompagnement des victimes, et développer toutes mesures contribuant à améliorer leur reconnaissance.

1^{re} fédération d'aide aux victimes en France, elle comprend 130 associations agréées sur tout le territoire français et 1 500 professionnels (juristes, psychologues, travailleurs sociaux).

France Victimes accompagne les victimes d'infractions pénales : violences intrafamiliales, agressions physiques et sexuelles, injures, discriminations, harcèlements, cyber-malveillances, et aussi cambriolages, vols avec violence, escroqueries et abus de confiance, vandalismes, accidents de circulation, attentats terroristes, catastrophes naturelles.

France Victimes aide toutes les victimes à faire valoir leurs droits et les accompagne, notamment dans le cadre de la justice restaurative.

Partout en France, les victimes peuvent appeler le 116 006 pour recevoir l'aide de la fédération France Victimes.

[En savoir plus sur France Victimes](#)

La Fondation Royal Canin a été créée en décembre 2020 pour promouvoir le rôle essentiel que jouent les chiens et les chats sur la santé et le bien être des humains.

A travers une dizaine de projets déployés chaque année dans différents pays du monde, la Fondation Royal Canin contribue à créer de la valeur ajoutée dans le domaine de la santé humaine et impacte ainsi positivement la société.

Les projets financés couvrent des domaines essentiels tels que le dépistage des maladies, les chiens d'assistance, les chiens de secours ou les animaux de compagnie de thérapie.

En 2021, la Fondation a notamment financé le projet K-DOG porté par l'Institut Curie et visant à développer une méthodologie claire et efficace pour la détection du cancer par les chiens.

En savoir plus sur la Fondation Royal Canin www.royalcaninfoundation.org

La Fondation Adrienne et Pierre Sommer, sous l'égide de la Fondation de France, est désintéressée dans ses actions et ne fait pas appel à la générosité du public.

La Fondation s'engage chaque jour pour la médiation animale par la sensibilisation et le soutien aux initiatives et à la recherche. Avec l'animal, vers la vie. www.fondation-apsommer.org

L'association HANDI'CHIENS est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Créé en 1989 par Marie-Claude Lebreton et reconnue d'Utilité Publique.

L'association a pour mission d'éduquer et de remettre GRATUITEMENT des Chiens d'Assistance à des personnes en situation de handicap.

Grâce à l'extraordinaire complicité qui l'unit à l'homme mais également à sa capacité à répondre à plus de 50 « commandes », un Handi'Chiens offre à son bénéficiaire, enfant ou adulte, une meilleure autonomie ainsi qu'une plus grande liberté, tout en favorisant le lien social. HANDI'CHIENS a acquis en 30 ans une base solide en matière d'éducation canine spécialisée dans les chiens d'assistance.

Notre équipe de salariés et de bénévoles se compose notamment de vétérinaires et d'éducateurs hautement qualifiés permettant à notre association de maintenir un niveau d'excellence quant à l'éducation de nos Handi'Chiens et au respect de leur bien-être.

En savoir plus sur <https://www.handichiens.org/>

Contacts médias pour France Victimes :

Influence & Stratégie

Olivier Roisin – olivier.roisin@influenceetstrategie.fr – 06 29 77 59 85

Anna Denysova – anna.denysova@influenceetstrategie.fr – 06 23 08 01 27

Contact médias pour Royal Canin :

Chefcab Mathias Nirman - mathias.nirman@chefcab.fr – 06 30 52 89 79